

simplement refusé de croire que la marquette était susceptible de servir aux travaux. Voilà ma première question. J'en ai quelques autres à poser; je prie le comité de bien vouloir me laisser terminer mes observations.

L'hon. ALPHONSE FOURNIER (ministre des Travaux publics): Le budget ne comporte aucun poste cette année concernant des travaux relatifs au rocher Ripple. Les sommes qu'on y a dépensées ont été votées au cours d'années précédentes. Je n'ai pas sous la main les dossiers complets à ce sujet, de sorte que je devrai me fier à ma mémoire en exposant la situation au comité.

En 1941, alors que des navires de la marine américaine et de celle du Canada naviguaient dans le détroit de Seymour, il fut question de faire sauter le rocher Ripple. Le gouvernement canadien a voté un crédit de guerre de \$250,000, si j'ai bonne mémoire, en vue de commencer les travaux. Nous avons invité des soumissions; nous en avons reçu une d'une compagnie qui a commencé les travaux; mais après avoir dépensé les \$250,000, elle n'avait réussi qu'à construire le chaland devant servir aux forages du rocher. Les forages devaient se faire du chaland, qui était ancré, mais les courants et les marées empêchèrent les travaux de forage, et à la fin de la saison, les opérations cessèrent. L'année suivante, nous avons de nouveau cherché une société qui entreprendrait ces travaux, aucune ne nous a fait d'offre ferme. Nous avons finalement conclu un marché avec une société (la British Columbia Bridge and Dredging Company, je crois), qui s'engageait à entreprendre ces travaux moyennant un versement de \$35,000. Le Gouvernement devait acquitter les frais. Cela se passait pendant la guerre. On employa encore le chaland, mais en adoptant une nouvelle méthode: on jeta des câbles au-dessus du détroit et on fixa le chaland, afin d'effectuer les opérations de forage. On fera environ 122 trous de cinq à six pieds de profondeur, dont quelque 80 furent dynamités. On visait à enlever seulement la première couche. Mais, quand vint le moment d'enlever, à la drague, le roc ainsi dynamité, on n'y a pas réussi. Personne n'a encore pu trouver le moyen d'enlever même la partie du rocher qu'on a fait sauter.

Nous avons ensuite demandé à la même société de nous dire, de façon précise, ce qu'il en coûterait pour amener le chenal à environ 31 pieds. Nos dépenses s'élevaient, à ce moment-là, à \$802,825.47. Si j'ai bonne mémoire, la compagnie nous a soumis un état estimatif. Elle fixait d'abord les frais de ces travaux à \$1,200,000, puis demandait \$1,800,000 pour les mener à bonne fin. Cependant, elle n'en garantissait pas l'exécution, même au prix

ferme qu'elle nous soumettait par correspondance. Nous étions disposés à acquitter la moitié de tous les frais qui s'ajoutaient au prix ferme, pourvu qu'elle trouvât une compagnie d'assurance disposée à garantir le versement de l'autre moitié. Si je ne m'abuse, la société a cherché par tout le monde une compagnie disposée à garantir ce paiement, mais elle n'en a pas trouvé.

Ceux qui réclamaient l'enlèvement du rocher Ripple à tout prix étaient forcés de se rendre à l'évidence. Nous étudions les moyens de faciliter la navigation à cet endroit. D'un côté du rocher se trouve un chenal d'environ 1,300 pieds et, de l'autre, un de 500 à 600 pieds, et les avis sont contradictoires sur la navigabilité de ces chenaux. Si le Gouvernement avait pu trouver quelqu'un pour entreprendre ce travail au coût de revient ou à peu près, il serait terminé. Nous avons consulté les meilleurs ingénieurs. Mon sous-ministre s'est rendu à Washington et à New-York pour y rencontrer les techniciens, mais, jusqu'ici, on n'a songé à aucune méthode qui puisse assurer le succès. Peut-être qu'en poursuivant les travaux pendant cinq ou six années additionnelles, y consacrant environ un million par année découvririons-nous un moyen de réussir; toutefois, le Gouvernement hésite à se lancer dans cette entreprise sans être assuré d'une chance raisonnable de succès. Parlant de mémoire, je me souviens d'avoir assisté à des réunions où cette question a été examinée, et on semblait généralement d'avis que la meilleure méthode d'immobiliser le chaland pour le forage des trous était au moyen de câbles, mais elle n'a pas réussi.

M. GREEN: On a réussi à forer 80 trous.

L'hon. M. FOURNIER: Oui, mais à une profondeur de 5 ou 6 pieds seulement; pour atteindre 31 pieds, il faudrait recommencer quatre ou cinq fois. Cependant, nous ne pouvions faire sauter d'autres parties du roc qu'après que les débris des coups de mines précédents eussent été enlevés, et, jusqu'ici, personne n'a découvert un moyen d'exécuter ce travail. On m'a rapporté que la méthode des câbles réussissait jusqu'à cette profondeur, mais que les chances d'atteindre la profondeur requise étaient bien minces. Je dois avouer que mon ministère eût été très fier, s'il avait réussi à enlever le rocher Ripple et que ce fait aurait été connu de tout l'univers. Les ingénieurs en cause se seraient fait une réputation non seulement au Canada, mais également à l'étranger. Depuis six ou sept mois, je n'ai pas reçu de nouvelles demandes au sujet de ces travaux, car il semble convenu qu'à moins de découvrir la méthode appropriée, nous ne devons pas effectuer de nouvelles dépenses. Comme signe de bonne vo-